



L'Instance Régionale en Éducation et Promotion de la Santé des Pays de la Loire

recrute **un·e Chargé·e de mission**

CDD– temps complet – 36.65h hebdomadaires (100 % ETP) – Pôle Sarthe

L'Instance régionale en éducation et promotion de la santé Pays de la Loire (IREPS Pays de la Loire) créée en 2009, est une association œuvrant dans le champ de **la promotion de la santé, de l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique du patient** en région Pays de la Loire. L'IREPS Pays de la Loire emploie une cinquantaine de salariés répartis au sein de Pôles, dans chaque département de la région Pays de la Loire.

En Sarthe, une équipe de 6 personnes développe des activités de conseil et appui méthodologique, documentation, formation et intervention auprès de professionnels et de publics.

L'IREPS pays de la Loire, soutenu par l'ARS et le Conseil régional des Pays de La Loire, met en œuvre un projet expérimental pendant 4 ans sur le renforcement des actions et projets autour des compétences psychosociales (CPS) pour des lycéens et apprentis sur le territoire de la Sarthe. Ce recrutement s'effectue dans le cadre du développement de ce projet.

Présentation du poste

- Intitulé : Chargé(e) de mission en Éducation et Promotion de la santé
- Lieu de travail : Pôle Sarthe, 84-100 rue du Miroir, 72 000 Le Mans
- CDD 18 mois à temps complet du 01/10/2022 au 31/03/2024
- Rémunération selon le texte relatif au statut du personnel de l'IREPS en date du 28/2/2018, selon profil et expérience
- Déplacement : principalement sur le département de la Sarthe, et occasionnellement en région
- Durée de travail (complet) : 36.65 heures hebdomadaires, ce qui donne droit à 10 RTT par an

Missions

Le·la chargé·e de mission conçoit, coordonne, met en place, accompagne et évalue de façon participative des projets et des actions en éducation pour la santé, éducation thérapeutique du patient, promotion de la santé en référence à la charte d'Ottawa en cohérence avec le projet associatif.

Ces actions visent à développer les capacités et le pouvoir d'agir des personnes, des groupes et des institutions, à faire des choix favorables à la santé et à la qualité de vie.

Plus particulièrement, il·elle agira dans les établissements sarthois accueillant des lycéens et des apprentis, en s'appuyant sur le déploiement d'actions de renforcement des CPS, reconnues comme particulièrement efficaces en promotion de la santé et sur la prévention des addictions, la prévention des comportements violents, de comportements sexuels violents et à risques, mais aussi sur l'adoption de comportements favorables à l'hygiène, la santé mentale.

Activités

- **Appui méthodologique aux porteurs de projets** : conseiller et accompagner méthodologiquement des acteurs (professionnels ou bénévoles) dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'éducation pour la santé dont des projets portant sur le renforcement des CPS.
- **Formations en éducation et promotion de la santé** : concevoir et animer des formations en réponses aux besoins identifiés.
- **Animation de séances collectives** : concevoir, animer et évaluer des actions d'éducation et promotion de la santé auprès de différents publics dans leurs milieux de vie et sur différentes thématiques de santé et notamment dans le cadre du **Programme En santé au Lycée** portant sur le renforcement des CPS des lycéens et apprentis de la Sarthe.
- **Évaluation et valorisation des projets et des prestations** : évaluer des projets, produire des bilans d'intervention, contribuer au bilan d'activité, concevoir des supports.
- **Contribution à la mise en réseau, développement et coordination de partenariats**



Autonomie et responsabilités

Le·La chargé·e de mission en éducation et promotion de la santé agit dans le cadre des orientations fixées par les instances décisionnelles. Il·elle dispose d'une large autonomie de propositions quant aux projets et aux actions à promouvoir. Il·elle doit faire preuve d'initiatives dans les choix méthodologiques et pédagogiques de conception, de mise en œuvre et d'évaluation de ses interventions. Il en rend compte régulièrement à la directrice territoriale auquel il·elle est rattaché·e. Il·Elle travaille en concertation avec les membres de l'équipe et les partenaires de l'association. Il·Elle agit dans le respect des valeurs de la « Promotion de la santé », telles que définies par la charte d'Ottawa.

Compétences attendues

- Intégrer, dans ses activités, les concepts et courants de pensée en prévention, promotion, en éducation pour la santé et en éducation du patient.
- Savoir animer un groupe.
- Savoir transmettre ses savoirs et son expertise.
- Capacité à travailler en collaboration, à coopérer en équipe.
- Avoir de l'enthousiasme et de la créativité pour la mission.
- Disposer de qualités rédactionnelles.
- Être rigoureux dans les tâches administratives liées au poste.
- Être capable de s'adapter à des contextes et des publics variés.

Formation et parcours professionnel

- Formation de niveau master 2 en santé publique, sciences humaines, promotion de la santé ou équivalent
- Expérience en éducation et promotion de la santé exigée.
- Expérience fortement souhaitée dans le champ des compétences psychosociales et en animation de séances collectives.
- Expérience fortement souhaitée auprès d'adolescents.
- Expérience auprès de publics vulnérables, en situation de handicap et/ou expérience en éducation thérapeutique du patient appréciée.

Procédure de recrutement

- Le poste est à pourvoir au 1^{er} octobre 2022, avec mise en place de tutorat et accès à des formations courtes pour faciliter l'entrée dans le poste.
- Candidatures à adresser par mail à plepalabe@irepspdl.org
- Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Chargée de RH à l'adresse mail : plepalabe@irepspdl.org

